

RÉSOLUTIONS ÉTUDIÉES PAR LE PARLEMENT CANADIEN SUR
L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME DE PENSIONS
AU VIEIL ÂGE AU CANADA

(Historique soumis par V. Cloutier, secrétaire du comité)

En 1907

(Session de 1906-7)

Le 20 février 1907, M. R. A. Pringle (Stormont) proposa la résolution suivante:—

“ Que dans l'opinion de cette Chambre la question d'améliorer le sort des personnes âgées, pauvres et méritantes est digne de la considération et devrait recevoir l'attention prochaine et sérieuse du Gouvernement et du Parlement.”

Outre M. Pringle, les membres suivants adressèrent la parole à la Chambre sur le mérite de cette question: le très hon. sir Wilfrid Laurier, M. F. W. Maclean (York), l'hon. M. Lemieux, MM. Verville, Porter, Robitaille et Bourassa.

Le vote n'ayant pas été exigé sur la résolution, elle fut retirée. (Voir Journal des Débats, 1906-7, pp. 3374-3394.)

En 1908

(Session de 1907-8)

Le 3 février 1908, M. R. A. Pringle proposa:—

“ Qu'un comité spécial de neuf membres soit nommé pour étudier et considérer un ou des systèmes, subventionnés par l'Etat ou autrement, à établir comme mesure de prévoyance pour les personnes âgées, pauvres et méritantes.”

Cette résolution fut appuyée par MM. Macdonell (Toronto), Logan, Smith (Nanaimo), le très hon. sir Wilfrid Laurier, sir George Foster, le très hon. M. Fielding, M. Alex. Johnston, M. A. A. Lefurgey.

Le 10 février 1908, un comité spécial de neuf membres fut formé; l'hon. M. Lemieux en fut élu président. Il y eut trois réunions de ce comité, mais à cause des séances du matin de la Chambre lesquelles séances avaient commencé à la suite des trois réunions, il fut impossible de réunir de nouveau le comité. Aucun rapport, autre qu'un compte rendu verbal donné par le président, ne fut présenté à la Chambre. Ce compte rendu fut donné le 10 juillet de la même année. Il serait à remarquer que dix jours plus tard “ La loi des rentes annuelles au vieil âge ” fut approuvée par le Gouverneur Général. (Voir Journal des Débats, 1907-8, pp. 2398-2435, aussi p. 12660.)

En 1912

(Session de 1911-12)

Le 17 janvier 1912, M. J. H. Burnham proposa:—

“ Que dans l'opinion de cette Chambre, il est à propos qu'un comité spécial soit formé par cette Chambre pour se renseigner au sujet d'un système de pensions au vieil âge pour le Canada, ayant pouvoir de sommer toute personne à comparaître, de faire produire documents et minutes, et devant faire rapport de temps à autre.”